



1
Séance du mercredi 19 janvier 1916.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures $\frac{1}{2}$.

Sont présents: M. M. Aimond, —
Amic, Alexandre Bérard, Cazeneuve,
Chastenet, Chertemps, Cornet, Maurice
Faure, Grillier, Lucien Hubert, Jannoneq,
Lhopiteau, Lourties, Millies-Lacroix,
Peyronnet, De Selvas, Chierzy, Cronillot.

M. Millies-Lacroix entretient la
commission d'un incident qui semble pe-
tonné, mais qui intéresse la commission
tout entière et donne lecture d'une lettre
qu'il a reçue du sous-secrétaire d'Etat
au sujet du crédit de 30,000 fr. voté par
la Chambre à la section photographique
de l'armée.

À la suite des explications qu'il
présente à ce propos, M. le Président fait
connaître qu'il écrira à M. le sous-secrétaire ^(91 Etat)
des Beaux-arts pour lui faire remarquer
que la Chambre a ratifié son point
de vote du Sénat et lui demander comment
ce service pourra fonctionner.

Il rappelle ensuite qu'à la suite de la constitution d'une commission spéciale des marchés qui a déjà commencé ses travaux, M. Millies-Lacroix a demandé que le rapport qu'il a fait sur cette question soit communiqué à la dite commission. Il en est ainsi ordonné, mais à la suite des regrets exprimés par M. Doumer sur cette décision, M. Millies-Lacroix fait observer que la commission des finances n'est pas saisie en sujet des marchés.

À la suite des explications données par M. Rimon sur la situation du Creusot qui a fait des bénéfices considérables depuis le commencement des hostilités et après un échange d'observations entre M. Cazenève, Millies-Lacroix, Doumer, Lhopiteau, M. Millies-Lacroix donne lecture de la lettre qu'il a écrite sur cette question à M. le ministre de la guerre, réclamant la communication à la commission des finances du crédit demandé.

M. le Président propose de renvoyer à une séance ultérieure l'examen de cette question et d'indiquer l'incident clos. En conséquence, il propose à la commission d'aborder son ordre du jour (assurances).

L'ordre du jour appelle la nomination d'un rapporteur pour l'avis à donner sur la proposition de M. Gruillot et plusieurs de ses collègues relative à la crise des transports par chemins de fer.

A la suite d'un échange d'observations entre M. M. Millies-Lacroix, Lhopiteau, Aimond et Doumer qui fournissent des explications de cette crise causée surtout par la multiplication des services, M. Lhopiteau est nommé rapporteur de l'avis sur la proposition de résolution dont il s'agit.

M. Doumer donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant autorisation d'engagement d'une dépense de 500,000 fr. pour la création à la Mecque et à Médine de deux hotelleries pour pèlerins sans ressources originaires des possessions françaises.

Le rapport est adopté à la suite d'un court échange d'observations entre M. M. Lucien Hubert, Cornet, Lhopiteau, Desclères et le rapporteur.

M. Peyronnet donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour

objets de modifier la loi du 3
septembre 1807 sur le taux de l'intérêt
de l'argent en matière civile.

A la suite d'un court échange
d'observations entre M. M. Doumer,
Chastenet, De Selves, Guillier et le
rapporteur la commission décide que
M. Peyronnet s'entretiendra de la
question avec M. le ministre des Finances.

M. le Président ajoute que M. le
rapporteur pourra voir également M. le
garde des sceaux, ministre de la Justice.

M. Chastenet, rapporteur de l'avis
à donner sur le projet relatif à l'office
des monuments publics, donne lecture du
passage de son rapport concernant le
sous-secrétariat des Beaux arts (à adopter).

M. le Président rappelle que la
commission qu'il a décidé de demander
au Sénat la nomination d'une commission
spéciale chargée d'examiner la question des
charbons qu'il renverra pour avis fin
ancier à la commission des Finances.

La séance est levée à 4 heures.